



## **NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021**

### **COMMUNE DE LANSARGUES**

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles, à savoir les opérations en dépenses et recettes prévisionnelles du budget primitif, afin de permettre à la population de la commune d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune (<https://www.lansargues.fr>).

Le budget primitif constitue le 1<sup>er</sup> acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il est structuré en 2 parties :

- La section de fonctionnement, qui retrace toutes les opérations de dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante de la commune,
- La section d'investissement, qui présente les programmes d'équipement en cours et nouveaux.

### **CONTEXTE GENERAL DU BUDGET PRIMITIF 2021**

Le budget primitif 2021 retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues, tant en fonctionnement qu'en investissement, pour l'exercice budgétaire du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ce budget a été précédé par :

- Le 10 décembre 2020, du vote d'une ouverture de crédits ;
- Le 15 mars 2021, de l'adoption du compte administratif 2020 avec la présentation des restes à réaliser 2020 à reporter sur 2021 et de l'affectation du résultat de clôture 2020 sur le budget 2021.

Le budget présenté prend en compte ces décisions.

Les principes retenus pour la construction de ce budget primitif ont été les suivants :

- **Poursuite de la stabilisation des taux d'imposition, afin de ne pas toucher au pouvoir d'achat des habitants.**  
Absence d'augmentation des taux d'imposition\* et des tarifs des services à la population.  
\* FB : 42,61% (nouveau taux de référence incluant le taux départemental de 2020, à savoir 21,45%) / FNB : 88,34% ;
- **Prise en compte de la baisse des dotations de l'Etat** (près de 40 000 euros par rapport à 2020) et de l'impact financier de la crise sanitaire actuelle, dans la recherche de nouvelles pistes pour maîtriser les dépenses de fonctionnement et maintenir une capacité d'autofinancement nette positive ;
- **Poursuite de l'investissement** concourant à améliorer le cadre de vie, et le quotidien des habitants, tout en restant vigilant sur le niveau d'endettement de la commune.

Ce budget est un budget qui s'adapte au contexte actuel, lequel exige que nous renouvelions nos exigences de rigueur de gestion. Il traduit des priorités, notamment en termes de sécurité, de cadre de vie et de conservation du patrimoine. Il a été examiné par la commission des finances le 04 avril 2021.

Le budget global pour l'exercice 2021 s'élève à 4 099 253,00 €, réparti comme suit :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT : 2 387 078,00 €
- SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 712 175,00 €

Ce budget primitif 2021 a été voté le 15 avril 2021 par le conseil municipal en séance publique, à l'unanimité des présents et représentés. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

## **I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (EQUILIBREE A 2 387 078,00 €)**

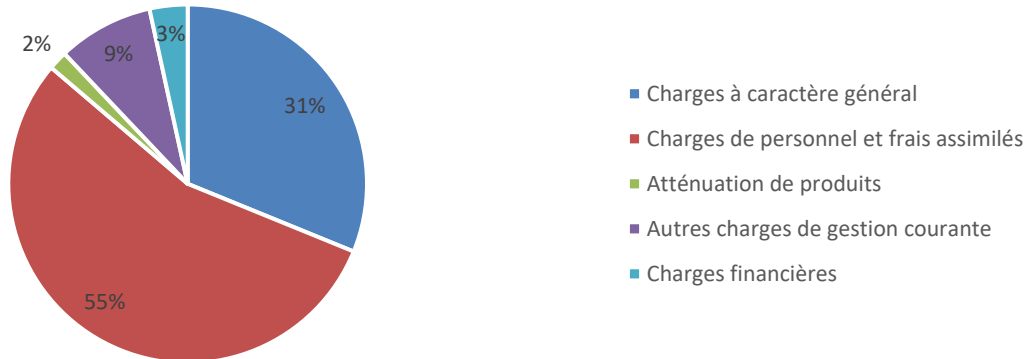
### **1. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Les charges constituant les dépenses de fonctionnement se décomposent en 4 postes principaux, hors virement à la section d'investissement :

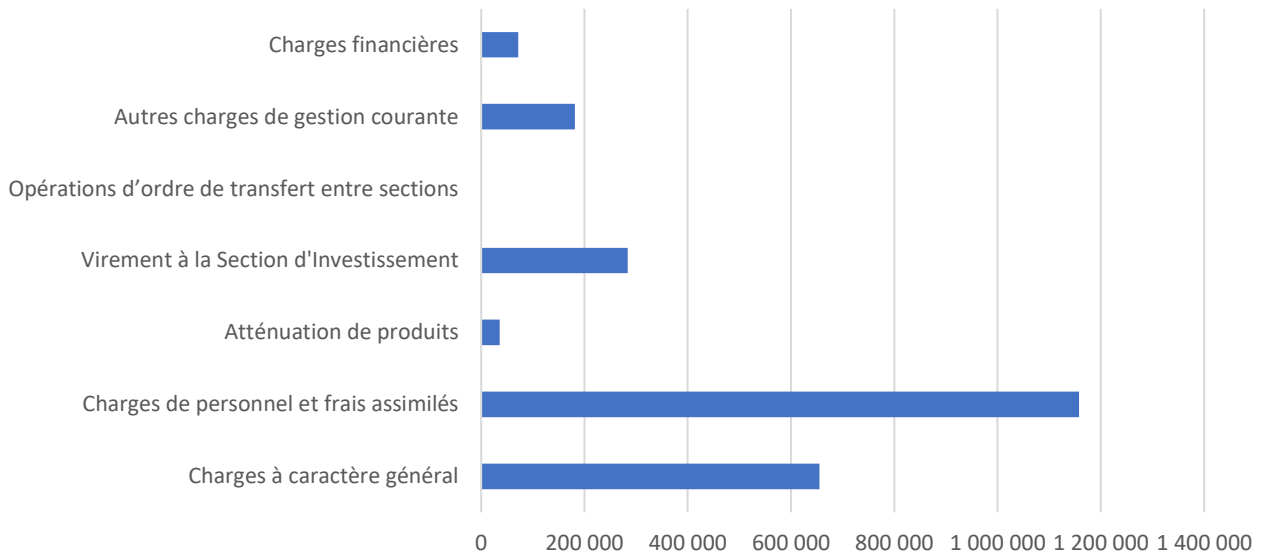
- Les charges à caractère général (liées à l'entretien des bâtiments communaux, à l'achat de fournitures diverses, aux prestations de services, ...)
- Les charges de personnel,
- Les autres charges de gestion courante, cotisations et subventions aux associations,
- Les charges financières.

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021	COMMENTAIRES
011	Charges à caractère général	655 186,00	Toutes les charges concernant le fonctionnement de la Commune, ainsi que l'entretien de ses bâtiments et terrains.
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 157 757,00	Indemnités et charges des enseignants pour les études surveillées (13 000), salaires et charges du personnel communal, titulaires et non titulaires (y compris agents remplaçants), participation au COS 34 (8 800), médecine du travail et visites médicales préventives (3 915).
014	Atténuation de produits	36 000,00	Versement au fonds de péréquation de recettes fiscales communales et intercommunales (FPIC).
023	Virement à la Section d'Investissement	283 943,00	Virement à la section d'investissement. En tenant compte des conséquences financières de la crise sanitaire et de la baisse des dotations de l'Etat (38.786 € de moins par rapport à 2020), le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (autofinancement brut) s'établit malgré tout à 283.973 €, couvrant aisément le montant du capital à rembourser en 2021 (217.750 €).
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	674,00	Ecriture d'amortissement borne IRVE année 3/5
65	Autres charges de gestion courante	181 454,00	Renouvellement licence logiciel Profolio (1880), indemnités d'élus et cotisations sociales (75 517), cotisations versées aux différents organismes : CFMEL (1 673), service incendie (66 116), EID-AM34-AMF (4 900), les subventions au CCAS (1 023), aux associations et aux 2 OOCE (30 225).
66	Charges financières	72 070,00	Intérêts des emprunts échéance 2021 (69 800), provision pour frais bancaires ligne de trésorerie et divers (2 270).
	<b>TOTAL</b>	<b>2 387 078,00</b>	

**DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT**  
**(hors chapitres 023 et 042)**  
**2 102 461 €**



**Dépenses de Fonctionnement**



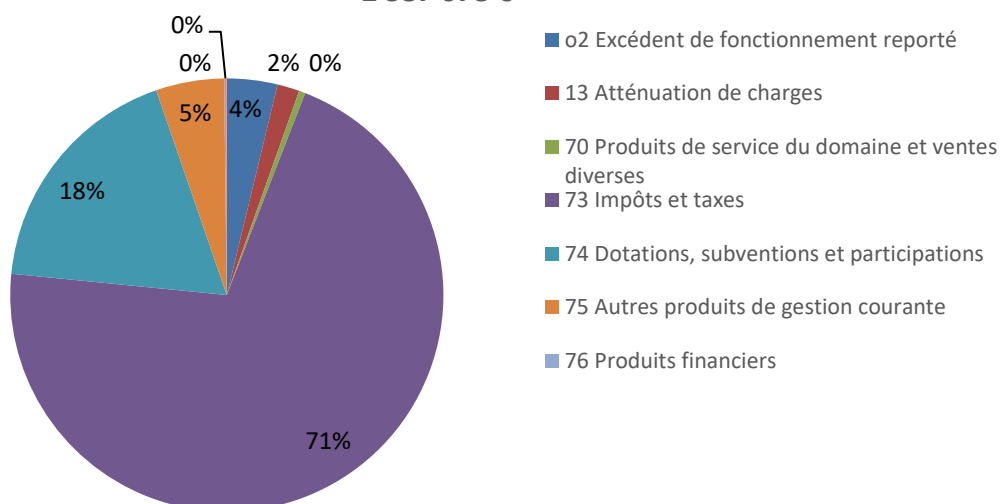
**2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

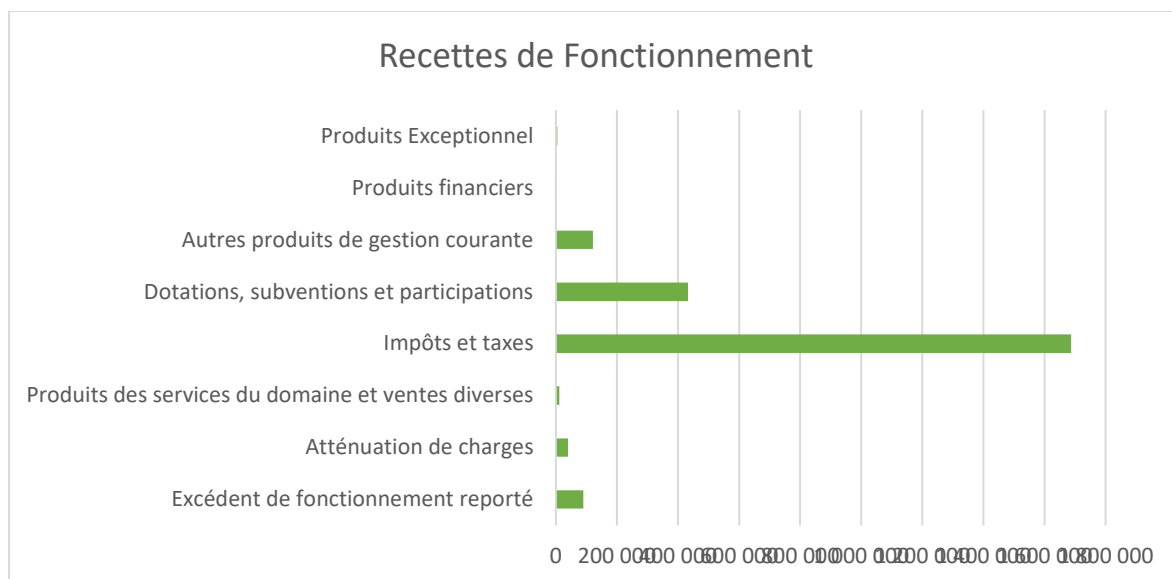
Les principaux produits constituant les recettes de fonctionnement sont composés par :

- L'excédent de fonctionnement reporté,
- Les ressources fiscales,
- Les dotations,
- Les autres produits de gestion courante.

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021	COMMENTAIRES
02	Excédent de fonctionnement reporté	90 000,00	Excédent de fonctionnement reporté CA 2020 (90 000)
013	Atténuation de charges	39 529,00	Remboursement maladie du personnel communal
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	11 261,00	Vente de concessions au cimetière (1 000), redevances GRDF, EDF ENEDIS, DAB, locations terrains communaux aux cabanes, abonnements bibliothèque (0€. DCM du 10/12/2020), tickets garderie (7660), photocopies.
73	Impôts et taxes	1 686 859,00	Contributions directes TFB-TFNB (1 432 939), fiscalité reversée par le Pays de l'Or Agglomération (57 012), droits de place marché et droits de terrasse durant la fête (7 414), taxes sur l'électricité (78 260), taxes de séjour (10 084), droits de mutation (100 550).
74	Dotations, subventions et participations	433 139,00	Dotations forfaitaires de l'Etat (408 752), FCTVA (4 282), participation de l'Agglo du Pays de l'Or à la collecte des encombrants et à l'entretien du pluvial (18 785), participations de l'Etat SMA (1 320)
75	Autres produits de gestion courante	121 580,00	Location des immeubles communaux (logements, hangars Tartuguières, stade stabilisé, cave coopérative) + indemnités de contentieux suite à litige d'urbanisme (10 500,00).
76	Produits financiers	10,00	Intérêts parts sociales Crédit Agricole
77	Produits exceptionnels	4 700,00	Subvention de l'Etat pour les masques (3500) + remboursement sinistres (1200)
	<b>TOTAL</b>	<b>2 387 078,00</b>	

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2 387 078 €





## **II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT (EQUILIBREE A 1 712 175,00 €)**

### **1. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses d'investissement se décomposent principalement en 3 postes :

- Le résultat d'investissement du compte administratif 2020 reporté,
- Les dépenses financières,
- Les dépenses d'équipements.

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021	COMMENTAIRES
001	Déficit d'investissement reporte	400 174,61	Déficit d'Investissement reporté
16	Emprunts et dettes assimilées	217 750,00	Remboursement du capital des emprunts en cours échéance 2021
20	Immobilisation incorporelles	50 912,52	Frais d'études PLU (10 000); frais d'études CAUE embellissement village; devenir cave; city stade; aménagement parvis et parking rue de l'Argenterie (39 999); frais d'insertion (500), concessions et droits à des logiciels (412,91).
204	Attributions de compensation d'investissement	16 087,00	Attribution de compensation d'investissement à verser à POA, suite au transfert de compétence de la gestion des eaux pluviales urbaines à l'agglomération (charges de renouvellement gestion eaux pluviales )
21	Immobilisations corporelles	1 027 250,87	Tous les travaux et acquisitions de l'année. Voir ci-dessous.
	<b>TOTAL</b>	<b>1 712 175,00</b>	

Les principales dépenses d'équipement regroupées dans le chapitre 21 « immobilisations corporelles » se décomposent :

- des restes à réaliser (99 661,53 € qui correspondent à des dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2020)
- des expressions nouvelles pour 2021 (incluant les ouvertures de crédits votées le 10 décembre dernier)

Ces expressions nouvelles pour 2021 concernent principalement :

- Acquisition de la cave coopérative :	286 000 €
- Aménagement d'un parking + parvis école maternelle rue l'argenterie :	260 000€
- Achat d'1 balayeuse :	122 050 €
- Réfection des façades de l'école maternelle :	112 066 €
- Réfection de la cloche de l'horloge :	24 407 €
- Extension réseau électrique lotissement les Floralties Rue de la Libération :	19 207 €
- Assistance à maîtrise d'ouvrage relative au devenir de la cave :	18 294 €
- Borne escamotable, placette de l'Argenterie :	17 994 € (remboursement assurance reçu de 7 000 €)
- Achat d'1 tondeuse autoportée pour le terrain pelousé :	17 400 €
- Mise aux normes de la pompe à chaleur de la Mairie (forage avec travaux liés) :	14 642 €
- Mise en place d'une grille abat-son et anti pigeons à l'église :	13 017 €
- Modification du PLU :	10.000 €
- Etude CAUE (embellissement du village) :	10 000 €
- Fabrication 1 portail et 1 portillon au cimetière :	7 895 €
- Réfection façades murs de clôture du cimetière (+re jointement de la porte d'entrée) :	7 791 €
- Panneaux divers (rues des conques + panneaux de voirie + barrières et poteaux...) :	6 438 €
- Installation de 3 lavabos canal en inox à l'école maternelle :	5 313 €

## **2. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

De façon synthétique, le financement des investissements prévus est réparti de la façon suivante :

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021	% BP	COMMENTAIRES
021	Virement de la Section de Fonctionnement	<b>283 943,00</b>	16,58%	Virement de la section de fonctionnement (chapitre 023).
024	Produits de cessions d'immobilisations	<b>4 410,00</b>	0,26%	Vente d'un terrain en garrigue à RFF
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	<b>674,00</b>	0,04%	Ecriture d'amortissement borne IRVE année 2/5
10	Dot. Fonds divers et réserves	<b>535 385,20</b>	31,27%	FCTVA (75 405,92), Taxe d'Aménagement (35 520) et reversement d'une partie de l'excédent de fonctionnement du CA 2020 (424 459,28)
13	Subventions d'investissement	<b>301 762,80</b>	17,62%	Subventions notifiées par l'Etat (89 311,80), la Région (12 392), le Département (173 229,50), POA (7622,50 : participation pour l'étude sur le site de la cave coopérative), PVR (19 207)
16	Emprunts et dettes assimilées	<b>586 000,00</b>	34,23%	Prêt acquisition cave coopérative (286 000) + emprunt pour l'aménagement parvis et parking rue de l'Argenterie (300 000)
	<b>TOTAL</b>	<b>1 330 705,00</b>	100,00%	

## **ETAT DE LA DETTE**

**Annuité de la dette 2021** : en capital : 217 749 € / en intérêt : 69 727 €

**Le capital restant dû** au 01/01/2021 s'élève à 2 516 083 euros, pour une population de 3155 habitants.

**Encours de la dette / habitant** au 01/01/2021 : 797 €/habitant

**Ratio de capacité de désendettement** : 8,86. Cette capacité de désendettement correspond au nombre d'années requis pour rembourser totalement le capital de la dette par mobilisation et affectation en totalité de l'épargne brute annuelle.